

QUELQUES DEFINITIONS DE LA GRANDE DISTRIBUTION

Les petits libre services : sont des magasins qui vendent, en libre service sur une surface de vente inférieure à 120 m². Les marchandises sont en général des produits alimentaires et comptent environ 1000 références.

Les supérettes : sont des magasins d'une surface de vente comprise entre 120 et 400 m², vendant en libre service des produits à forte prédominance alimentaire et comptant entre 1300 et 1800 références. La supérette peut proposer parfois des produits de boucherie et de poissonnerie, alors que les produits non alimentaires sont en nombre restreint.

Les supermarchés : sont des magasins de détail qui vendent en libre service et dont la surface de vente est comprise entre 400 et 2500 m². Les supermarchés offrent l'ensemble des produits alimentaires : épicerie, boissons, toutes les denrées fraîches y compris la boucherie, ainsi qu'une part plus ou moins importante de produits non alimentaires d'achat courant (marchandises générales) dont la part représente 10 à 15 % du chiffre d'affaires global.

L'hypermarché : est un grand supermarché avec un nombre de références qui dépasse 5000 articles.